



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

VILLE DE TAVERNY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 081-2023-DPCV13

SÉANCE EN DATE DU 25 MAI 2023

**SORTIE DE L'ACTIF ET CESSION À TITRE GRATUIT, POUR DESTRUCTION, DE
VÉHICULES ET MATÉRIELS DU PATRIMOINE DES ESPACES VERTS**

L'an deux mille vingt trois, le 25 mai à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Taverny dûment convoqué par Madame le Maire le 17 mai 2023, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances en Salle du Conseil Municipal - Place du Marché Neuf, sous la présidence de Madame Florence PORTELLI, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

MEMBRES PRÉSENTS :

- Mme PORTELLI Florence, Maire ;
- Mme FAIDHERBE Carole, M. KOWBASIUK Nicolas, Mme BOISSEAU-STAL Laetitia, M. CLÉMENT François, Mme MICCOLI Lucie, M. GASSENBACH Gilles, Mme CARRÉ Véronique, Mme KIEFFER Corinne, M. BOUSSAC Paul, Adjoints au Maire ;
- M. SANTI Elie, M. BAGHDAOUI Mahdjoub, Mme BOUIZEM Rabia, M. LELOUP Michel, M. ARÈS Philippe, Mme TAVARÈS DE FIGUEIREDO Alice, Mme DA SILVA Céline, Mme GRELLIER Isabelle, Mme PICHON Laurianne, M. KOURIS Patrick, M. LAMARCA Baptiste, M. MAUGIS Paul, Mme THOREAU Catherine, M. CHARTIER Franck, M. LE ROUX Cédric, formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRES REPRÉSENTÉS :

- Mme PRÉVOT Vannina par Mme PORTELLI Florence
- M. DO AMARAL Philippe par M. CLÉMENT François
- M. MASSI Jean-Claude par Mme FAIDHERBE Carole
- Mme PASINI Anna par Mme BOISSEAU-STAL Laetitia
- Mme LEFEVRES Estelle par Mme MICCOLI Lucie
- M. COTTINET Thomas par M. CHARTIER Franck

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

095-219506078-20230525-081_2023_DPCV13-DE

Réception en sous-préfecture le : 30 mai 2023

Publication le : 30 mai 2023

- Mme MEZIANI Bilinda par Mme THOREAU Catherine

MEMBRES ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

- M. GÉRARD Pascal, Mme BAETA Yolande, M. SIMONNOT Alexandre.

Madame Maria Alice TAVARES DE FIGEIREDO a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée,

Considérant que la ville de Taverny dispose d'un parc de véhicules et matériels qui est mis à la disposition du service espaces verts et environnement de la ville dans le cadre de leurs missions ;

Considérant que des diagnostics techniques réalisés sur l'ensemble des véhicules et matériels ont révélé que certains étaient dangereux et dysfonctionnels, leur remise en état étant onéreuse ou impossible, de par leur kilométrage, leur vétusté et l'impossibilité d'approvisionner des pièces de rechange ;

Considérant l'avis rendu par la Commission n°2, Cadre de vie, Ressources, Sécurité et Intercommunalité en date du 15 mai 2023.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Carole FAIDHERBE, Adjointe au Maire, déléguée à la Transition écologique, Agenda 21, Protection animale, et sur proposition de Madame le Maire,

Ce dossier n'ayant fait l'objet d'aucun débat contradictoire.

DÉLIBÈRE

Article 1er:

La sortie de l'actif de véhicules et matériels de l'inventaire du patrimoine et leur mise à la réforme, selon le tableau ci-dessus ;

TYPE DE MATÉRIEL	RÉFÉRENCE	IMMATRICULATION	ÉTAT	ANNÉE D'ACHAT
Tracteurs	Kubota L245DT	2412 SJ 95	tracteur cimetière a reformer	1978
	Hurlimann HPRN25T	952C JT 95	en panne	1999
Tondeuses auto-portée	Etesia Hydro 100	n° de série 63937	mauvaise état a reformer	2004
	Etesia Hydro 124		mauvaise état a reformer	

MACHINE	MARQUE	TYPE	N° SÉRIE	ANNÉE
Débroussailleuse	STIHL	FS 410 CE	181225297	2016
Débroussailleuse	HITACHI	CG 36 DL	230065	2013
Débroussailleuse	HITACHI	CG 36 DL	230062	2013
Motoculteur	HONDA	FF 500	2000976	2007
Perche élagueuse	STIHL	HT 75	147128745	2005
Perche élagueuse	STIHL	H 100	271738837	2007
Scarificateur	BLUE BIRD	L 220	M 1146	1998

Souffleur pulvérisateur	SOLO	423	NR 645404	
Souffleur	ECHO	PB 4600	3015	1998
Souffleur	HITACHI	RB 36 DL	350024	2015
Souffleur	HITACHI	RB 36 DL	350001	2015
Taille Haie	ECHO	HC 1500	36041701	2011
Taille Haie	ECHO	HC 156	37007196	2017
Taille Haie	HITACHI	CH 36 DL	231455	2013
Taille Haie	HITACHI	CH 36 DL	150005	2015
Taille Haie perche	PELLENC	HELION	54M00103	2014
Batterie taille haie	PELLENC	1100	56L11086	2013
Batterie taille haie	HITACHI	BL 36200	C 345521R	2013
Tondeuse	HONDA	HRD 536 HXE K2	N2BL8207667	2005
Tondeuse	HONDA	HRH 536	8306015	2007
Tondeuse	HONDA	HRX 537 HXE	1464949	2009
Tondeuse	HONDA	HRX 537 CVYE	1742463	2010
Tondeuse	HONDA	HRX 537 C2 HYE A	1745034	2011
Tondeuse	AS MOTOR	AS 53 B5+R	10574403598	
Tondeuse	WOLF	RM 53 H	1869741	2012
Tondeuse	WOLF	RM 53 H	1875844	2012
Tondeuse	VIKING	MB 4RTP	434871537	2015
Tondeuse	VIKING	MB 4RTP	4721607198	2018
Tondeuse	STIHL	RM 4RTP	439518760	2019
Tronçonneuse	ZENOAH	G3200TS	651223146	2012
Tronçonneuse	ZENOAH	G3200TS	6551223134	2012
Tronçonneuse	ZENOAH	G3200TS	659040908	2009
Tronçonneuse	PELLENC	SELION C20	51M00226	2013
Batterie tronçonneuse	PELLENC	1100	56M01718	2013
Tronçonneuse	ECHO	CS 3000/30	36094011	2013

Article 2:

La cession de ces véhicules et matériels, à titre gratuit, pour destruction, à la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION AUTOMOBILE (SEA), sise 41 rue Lavoisier à HERBLAY (95 220), titulaire de l'agrément préfectoral VHU N° PR9500003D, est approuvée.

Article 3 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera adressée à la sous-préfecture d'Argenteuil et au comptable public.

Article 4 :

La présente délibération sera publiée de manière dématérialisée sur le site internet de la Commune et inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Taverny.

Article 5 :

La délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de manière dématérialisée, sur le site internet de la Commune, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ville-taverny.fr>.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027) dans un délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de

l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut également être saisi directement par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,



Florence PORTELLI